

ZOOM

Un service public de chauffage urbain

Le Smirec, syndicat mixte des réseaux d'énergie calorifique, assure le service public de production et distribution de chaleur à travers la gestion de 2 réseaux de chaleur : celui de La Courneuve, depuis 1983, et celui de Saint-Denis, Stains, Pierrefitte-sur-Seine et L'Île-Saint-Denis, depuis 2013. Il a ainsi fourni, en 2016, du chauffage et de l'eau chaude sanitaire à 41 800 équivalents logements.*

*Logement de 80m² occupé par 4 personnes

LES MEMBRES DU SMIREC

Le syndicat est formé par les Villes de La Courneuve, Saint-Denis, Stains, Pierrefitte et L'Île-Saint-Denis, ainsi que les offices publics d'habitation de Seine-Saint-Denis Habitat et de Plaine Commune Habitat.

LE RÉSEAU DE LA COURNEUVE

Il est composé en réalité de 2 réseaux : « nord » et « sud ».

- **régie** (c'est-à-dire gestion directe par le syndicat et via des marchés d'exploitation de 3 ans),
- **longueur : 22 km**
- **6800 équivalents logements**
- **Production de chaleur :**
 - géothermie** (2 centrales « nord » et « sud »)
 - cogénération** électricité-chaleur (1 centrale « sud »)
 - gaz** (2 centrales « nord » et « sud »)
- environ **70 000 MWh fournis** en 2016

LE RÉSEAU DE SAINT-DENIS, STAINS, PIERREFITTE-SUR-SEINE ET L'ÎLE-SAINT-DENIS

- **délégation de service public** (DSP, c'est-à-dire gestion déléguée à une entreprise privée, Plaine commune énergie, filiale d'Engie, mais dont le contrôle est assuré par le Smirec)
- **2^e réseau d'Île-de-France**
- **longueur : 60 km**
- **35 000 équivalents logements**
- **Production de chaleur :**
 - biomasse** (2 chaufferies)
 - gaz** (5 chaufferies)
 - apport extérieur CPCU** (2)
- **350 000 GWh fournis** en moyenne par an



RAPPEL

Les modalités d'intervention

LA COURNEUVE

- **Lundi-vendredi, 9h-17h :** contacter le Smirec syndicat.mixte@smirec.fr ou 01 48 38 20 02)
- **Week-end, jour férié, lundi-vendredi, 17h-9h :** contacter l'astreinte Engie Réseaux au 0 811 20 10 27 (se munir du numéro d'installation).

VOS AVANTAGES LIÉS AU RÉSEAU

-  un coût de la chaleur stable et maîtrisé
-  un personnel qualifié à votre service une sécurité garantie par l'absence de chaudière et de combustible à proximité des usagers
-  une égalité de traitement des abonnés
-  un accès aux comptes du service public, dans une transparence complète
-  la valorisation d'une énergie propre, locale et renouvelable

NOUVEAU

Le Smirec a un nouveau logo

Depuis fin 2016, vous l'avez peut-être remarqué, le Smirec s'est donné une nouvelle image avec une identité visuelle et un logotype modernisés. Des codes et couleurs qui portent le credo du Smirec à savoir chauffer durable et solidaire.

RETOUR SUR

Bilan des travaux 2016 à La Courneuve

De nombreux travaux d'amélioration du réseau ont pu être réalisés en 2016 et près de 12 millions d'euros ont été investis afin de rénover et moderniser les installations existantes.

● **Une opération de nettoyage** des 4 puits géothermiques forés dans les années 80 a été effectuée de mars à décembre. Cette opération a permis de vérifier l'état des puits et de pérenniser leur exploitation. Le site nord compte 2 puits datant de 1983, qui arrivent en fin de vie, et 1 puits datant de 2011, qui permettra à terme d'avoir un débit plus important et donc une couverture en EnR renforcée. L'un des anciens puits, très dégradé, a dû être abandonné selon la procédure réglementaire ; le second a été nettoyé pour pouvoir être exploité encore 2 ans aux côtés du puits récemment foré. Sur le site sud, les 2 puits existants ont été nettoyés et rechemisés (c'est-à-dire que des tubages neufs, d'un diamètre plus petit que les anciens, ont été installés dans le puits) pour permettre une exploitation durant les 10 prochaines années.

● **Une pompe immergée** a été installée au puit sud à près de 400 mètres de profondeur, afin de permettre une utilisation plus importante de l'énergie géothermale, malgré le rétrécissement imposé par l'opération de rechemisage.

● **La centrale géothermale nord** a été entièrement renouvelée, avec notamment l'installation de deux échangeurs géothermiques d'une puissance de 5,5 MW chacun.

● **Les 5 brûleurs des centrales gaz** ont été remplacés de juillet à début novembre 2016 pour permettre de réduire les émissions polluantes et assurer la continuité de la fourniture de chaleur.

● **L'interconnexion des réseaux nord et sud**, qui vise à relier les deux réseaux de La Courneuve et à permettre la fourniture d'au moins 50 % d'énergie renouvelable sur l'ensemble des réseaux, a débuté. La partie « sud » de cette opération a été réalisée en 2016, avec d'importants travaux et notamment la réalisation d'une galerie au niveau de la rue Georges Magnier sous le passage du tramway, afin de pouvoir installer les nouvelles canalisations. La partie « nord » a débuté en novembre 2016 et devrait s'achever en mars 2017.

● Près de **20 sous-stations du réseau « nord »** ont été renouvelées et 563 logements ont été raccordés au réseau (ensembles immobiliers de la résidence du Parc, du 99-109 avenue de La République et de l'Orange Bleue).

Enfin, tous les compteurs de chaleur présents en sous-station ont été remplacés par des compteurs à ultra-sons, plus fiables.



À VENIR

Les objectifs pour 2017-2018

Suite aux travaux de nettoyage et de rénovation, les 2 centrales géothermales vont être mises en service début 2017. Il est ainsi prévu pour 2017 une fourniture d'au moins 50% d'énergie renouvelable sur le réseau.

● Un nouveau forage géothermique va être réalisé sur le site « nord » fin 2017 à début 2018 et l'ancien puits datant de 1983 sera abandonné. La nouvelle installation, composée de 2 puits récents, sera ainsi plus performante et pérenne. Une pompe à chaleur sera installée sur le site nord afin de valoriser la géothermie et de permettre une fourniture d'eau chaude sanitaire à 60°C toute l'année.

● L'interconnexion des réseaux nord et sud va se poursuivre, avec une mise en

service des installations durant le premier semestre 2017.

Toutes ces mesures permettront d'atteindre en 2018 un taux d'énergie renouvelable estimé à 60% et donc un coût de la chaleur plus stable, décorrélé des fortes variations des énergies fossiles. Cela autorisera les abonnés à disposer de la TVA réduite sur la totalité de la facture énergétique. De plus, de nouveaux raccordements de bâtiments seront réalisés (environ 550 équivalents logements d'ici 2018).